



Élections Municipales de mars 2026

Rencontre avec Christophe CARLIER et L'équipe de Mieux Vivre à Fresnes

Samedi 27 septembre 2025 à 15 heures
Salle Aimé Césaire
1 mail Aimé Césaire - rue du Docteur Charcot

Chères Fresnoises, Chers Fresnois,

En 2026, vous serez appelés à choisir le Maire et l'équipe municipale qui s'engageront à agir à vos côtés pour l'avenir de notre Ville sur les 6 prochaines années. C'est un rendez-vous démocratique très important qui aura une influence directe et concrète sur votre vie quotidienne.

Dans ce cadre, nous vous invitons à une première réunion publique pour venir dialoguer avec nous et enrichir nos propositions afin de donner ensemble une nouvelle dynamique à Fresnes sur les thèmes suivants :

- **Urbanisme**
- **Transports et Métro**
- **Développement Économique**
- **Cadre de vie**

Si vous souhaitez donner un nouveau cap pour Fresnes, nous écrire, nous rencontrer ou dialoguer avec nous directement écrivez à :
fresnesavecchristophecarlier@gmail.com

POUR UN URBANISME DE QUALITÉ

Afin de rendre notre Ville plus agréable à vivre à travers des aménagements d'espaces publics adaptés à chacun, en refusant toute densification excessive de l'habitat et de nouvelles constructions d'immeubles de grande hauteur afin de préserver un meilleur confort de vie pour tous.

POUR DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET L'EXTENSION DU MÉTRO

Notre Ville souffre d'une absence de moyens de transport modernes et ne bénéficie que de lignes de bus de rabattement sur les gares proches alors même que le réseau du Grand Paris express ne fait que la contourner. L'extension du Métro permettrait de renforcer l'attractivité de Fresnes sur le plan économique et d'améliorer la situation pour tous les habitants utilisant les transports en commun.

POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ

En plus du parc de la Cerisaie, poumon commercial de la Ville, il est nécessaire de développer l'activité économique en la réorientant dans deux directions : les commerces de proximité et les espaces de télétravail. Dans ce cadre, la préemption de locaux commerciaux doit être envisagée comme un moyen de lutter contre la vacance commerciale et de favoriser la diversité de l'offre pour les habitants.

POUR UN CADRE DE VIE HARMONIEUX

La préservation d'un cadre de vie harmonieux passera par la végétalisation et le fleurissement des espaces publics, l'embellissement des parcs municipaux et une politique active de verdissement et de plantations d'arbres qui devra également associer les résidences privées et les bailleurs sociaux.

